

## Informatique crédit Agricole : Quel avenir avec Tokyo ?

EPISODE 2

jeudi 3 août 2017, par Ben

Sommaire

- Pour les salariés de CATS
- Ne restons pas dans l'expectat
- NOTRE INTERET COMMUN EST (...)

Pour les salariés de CATS, quelles conséquences ?

Si La Direction de CATS n'en fait plus un mystère : le projet Tokyo verra bien le jour !

Les IRP (Comité d'Entreprise et CHSCTs) ne savent toujours rien ☹


Elles seront informées et consultées à la rentrée ☹ Pourtant les grandes manœuvres ont bel et bien commencé !

Des manœuvres en 3 temps, comme une valse : la valse de Tokyo !

.... pour une mise en place ☹ en douceur ? ☹ douceur pour qui ?

Depuis plusieurs mois la valse a commencé :

### **Au premier temps 🎵 de la valse 🎵 on fusionne les entités 🎵 de CASA 🎵**

- 
- 2014 : PMT 2014-2016 => 950M€ d'économies à horizon 2016
- 2014-2015 CACIB externalise une partie de son informatique en offshore (Inde)
- 2015 : Contrat SILCA-CAPGEMINI de 7 ans pour la maintenance des infrastructures informatiques objectif pour SILCA, conquérir de nouveaux clients internes.
- 2016 : Projet « Ambition Stratégique 2020 »
  - Rapprochement des productions de la Banque de proximité (y compris Caisses régionales)
  - Convergence applicative entre les SI des Caisses régionales, de LCL, de CASA et de CACIB
  - 900M€ d'économies à horizon 2019 pour le groupe CASA
- 2016 : Production informatique CACF (Crédit Agricole Consumer Finance) rejoint SILCA
  - Déménagement d'Evry à St Quentin en Yvelines
- 2017 : Production informatique de CAL&F (Crédit Agricole Leasing & Factory) rejoint SILCA
- 2017 : Production SI Paiement de CAPS (Crédit Agricole Payment Services) rejoint SILCA
  - 130 postes (Lyon et St Quentin en Yvelines) concernés
  - Changement d'employeur et de statut collectif (convention collective/accords)
  - Maintien d'un poste sur le lieu de travail
  - Changement de régime Maladie et Retraite (MSA -> régime général)

o ???? : Production CACIB (Crédit Agricole Corporate and Investment Bank) rejoindra SILCA

### Au second temps ♪♪ de la valse ♪♪ on prépare le terrain ♪ de CATS ♪



- A CATS, des métiers de prod non remplacés par des CDI lors de départs ;
- Mise en place du Référentiel des Emplois et des Compétences ;
- Des communications en Caisses Régionale pour annoncer :
  - La création d'une « Maison Commune de Production » : le vocabulaire est rassurant !
  - Le coût excessif du nombre de sites informatiques : C'est moins rassurant ...
- Réorganisation (en cours de consultation).

### Au troisième temps ♪♪ de la valse ♪♪ lalala lala ♪ on appuie sur le bouton.



TOKYO sera lancé pour une fusion (absorption ?) avec SILCA à horizon fin 2019. Il concerne directement entre 400 et 600 salariés de CATS, qui verront leur contrat de travail versé dans la « Maison Prod » (SILCA ?), et qui devront s'adapter aux méthodes, aux métiers, aux procédures de SILCA, comme l'ont fait les salariés de CACF, CAL&F, CAPS, bientôt CACIB, et peut-être aussi à de nouveaux lieux de travail au regard des annonces faites en Caisses Régionales (« Il y a trop de sites ») !

Ne restons pas dans l'expectative, rassemblons nous !

Rejoignez la CGT pour établir ensemble les conditions réellement acceptables pour les salariés

**Pour porter nos revendications légitimes et les défendre !**

**Ensemble menons la danse !!**

Par ailleurs les modifications du code du travail que voudrait imposer le gouvernement ne seraient pas sans incidence sur d'éventuels transferts de contrat de travail.

Ensemble, avec la CGT, venez soutenir un réel code du Travail du 21e siècle !

Ce projet nous concerne TOUS : prestataires et salariés CA (détachés ou pas, de la Prod, des Etudes ou des services RH ou de la compta) !

*Des entreprises de 1500 salariés ne sont ni gérées ni organisées comme des entreprises de 500 !*

Le syndicat de l'Informatique Crédit Agricole CGT appelle salariés et élus à exiger une information PREALABLE précise et l'éventuelle ouverture de négociations utiles à garantir les conditions d'emploi de chacun !

NOTRE INTERET COMMUN EST D'AGIR ENSEMBLE ET D'AGIR EN AMONT

*sans concession de mise en œuvre anticipée comme peut l'accepter une majorité des élus CATS actuels !*

